

# Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

<b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b> <b>Comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire »</b>
<b>Objet de la réunion :</b> Bilan annuel 2020 de l'animation et de la mise en œuvre de la CFT
<b>Date et lieu de la réunion :</b> Mardi 2 mars 2021 en visioconférence
<b>Rédaction du compte-rendu :</b> Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées Méditerranée)
<b>Diffusion du compte-rendu :</b> Ensemble des membres du comité de pilotage de la CFT
<b>Pièce jointe au compte-rendu :</b> Support de présentation et tableaux de synthèse

## Présents à la réunion

<b>ANDRE Antoine</b>	Pays Pyrénées-Méditerranée
<b>AUCLAIR Louis Dominique</b>	Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie
<b>BAUX Daniel (élu référent)</b>	Commune de la Bastide / CC du Haut-Vallespir
<b>BERTOT Didier</b>	Commune de Collioure
<b>CHABERNAUD Philippe</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière
<b>CHRYSOSTOME Antoine</b>	Commune de Corsavy
<b>CLIMENS</b>	
<b>DAVID Catherine</b>	Citoyens dans les quartiers de Céret
<b>DOUTRES Pascale</b>	Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir
<b>ELIAS Maxime</b>	Association Initiation à la Forêt
<b>GAUNET Aurélien</b>	Groupe Ornithologique du Roussillon
<b>GIE Florence</b>	Commune de Coustouges
<b>GONZALEZ Carine</b>	Pays Pyrénées-Méditerranée
<b>GUITTET Mathilde</b>	Pays Pyrénées-Méditerranée
<b>HUGUES Chrystel</b>	Commune de Sainte-Colombe de la Commanderie
<b>LAURENSY Alain</b>	Commune d'Amélie-les-Bains
<b>LE GALLOU Aude</b>	Communauté de communes du Vallespir
<b>LEBELLEC</b>	
<b>MARITON Bruno</b>	Centre National de la Propriété Forestière Pyrénées-Orientales
<b>MOREL Christine</b>	Commune de Taulis
<b>NEUBAUER Philippe</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>PEYRE Serge</b>	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
<b>PIAZZETTA Renaud</b>	Institut Méditerranéen du Liège

<b>PONT Samuel</b>	Collectivités Forestières Occitanie
<b>QUENOT Sylvie</b>	Agende Départementale de Tourisme
<b>REGOND-PLANAS Nathalie</b>	Commune de Saint-Génis des Fontaines
<b>ROLLAND Martine</b>	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
<b>SAHRIDJ Mellaïse</b>	Pays Pyrénées Méditerranée
<b>VIZERN Michel</b>	Commune de Maureillas Las Illas
<b>XIFFRE André</b>	Commune d'Arles-sur-Tech
<b>ZABALA Grégory</b>	Bois énergie 66

### Excusés à la réunion

<b>ARAGON Christian</b>	Commune du Perthus
<b>BERTHELOT Stéphane</b>	Commune de Céret / CC du Vallespir
<b>BOSCH Laurent</b>	Commune de Saint-Laurent-de-Cerdans
<b>BUSSELOT Anne</b>	Commissariat de Massif des Pyrénées
<b>CAUMEIL Fabrice</b>	Commune de Brouilla
<b>DESAPHY Gilles</b>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
<b>DESRIAUX Flora</b>	Syndicat Mixte du Canigo
<b>ESPINAS Florent</b>	Office National des Forêts - Unité Territoriale Albères/Vallespir
<b>GUILLOT Jean-Marie</b>	Commune de Bages
<b>HEISEKE Dietrich</b>	Commune de Saint-Laurent de Cerdans
<b>HUBAUT Aurélie</b>	Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt
<b>LACAZE Olivier</b>	Commune de Banyuls-sur-Mer
<b>REVERBEL Thierry</b>	Alliance Forêt Bois
<b>VILANOVE Jacques</b>	Commune d'Argelès-sur-Mer

***A noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec le diaporama et les tableaux d'avancement du plan d'actions.***

ooooOooooOoooo

Antoine ANDRE, président du Pays Pyrénées Méditerranée, et Daniel BAUX, élu référent de la Charte Forestière de Territoire (CFT), accueillent les participants et proposent un tour de table virtuel afin que l'ensemble des participants se présente. L'ordre du jour de la réunion est ensuite énoncé :

- Bilan 2020 de l'animation de la Charte Forestière de Territoire
- Point sur les actions CFT portées par le Pays Pyrénées Méditerranée
- Etat d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière
- Point d'actualités et questions diverses le cas échéant

### **1. Bilan 2020 de l'animation de la Charte Forestière de Territoire**

Mathilde GUITTET, animatrice de la Charte Forestière de Territoire au Pays Pyrénées Méditerranée, présente le bilan de l'animation territoriale pour l'année 2020 (cf. diapo 3 à 6).

*Ce point n'appelle pas de questions/remarques particulières de la part des participants.*

## 2. Point sur les actions CFT portées par le Pays Pyrénées Méditerranée

Mathilde GUITTET fait le point sur les actions que le Pays porte dans le cadre de la convention d'animation de la Charte Forestière de Territoire 2019/2022 (cf. diapo 7 à 9).

### Echanges au sein du comité de pilotage

Louis Dominique AUCLAIR (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie) souligne l'intérêt du secteur forestier de Roc de France (présence d'une sapinière relique qui peut être une ressource génétique) pour en faire un îlot de forêt en libre évolution.

Bruno MARITON (Centre National de la Propriété Forestière) indique qu'une grande partie du secteur appartient à la Chaîne Thermale du Soleil qui possède un Plan Simple de Gestion. Ce dernier prévoit des améliorations sylvicoles mais aucune application n'est possible par manque de desserte. Les autres propriétés sont plutôt sous forme d'indivision et une conciliation sera à envisager.

Concernant l'étude de ressource bois et d'optimisation des filières, Bruno MARITON rappelle le positionnement dubitatif du CRPF sur ce type d'étude. Il demande quel est le montant de l'étude. Mathilde GUITTET répond que le budget ne sera définitif qu'après la consultation du prestataire pour la réalisation des inventaires complémentaires, mais qu'à ce jour une enveloppe grossière de 70 000 euros est provisionnée avec l'appui financier de l'Europe (LEADER), de l'Etat (FNADT) et de l'ADEME.

## 3. Etat d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière

Mathilde GUITTET présente l'état d'avancement quantitatif du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire. Ainsi, ce dernier se compose de 147 actions pour un taux de réalisation de 76 % avec 112 actions terminées ou actuellement en cours (cf. tableau ci-dessous). A noter que ce sont 47 maîtres d'ouvrage différents, publics et privés, qui portent ces projets.

En cinq ans (depuis la validation de la Charte Forestière de Territoire en 2016), ce sont près de 2,1 millions d'euros qui ont été investis sur le territoire (hors gros programme de coopération et projets financés dans des programmes supra territoriaux).

		Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C	Enjeu D	Total
PA CFT ACTUEL 2020	Nombre total d'actions	42	38	48	19	147
	dont ajout / ajournement	+20 / -1	+14 / -1	+16 / -3	+5 / -2	+56 / -7
	Nombre maîtres d'ouvrage	15	29	29	14	61
Point PA CFT 01/03 2021	Nombre actions terminées	24	11	22	8	65
	Nombre actions en cours	13	16	11	7	47
	Nombre maîtres d'ouvrage	12	23	22	11	47
	Etat de réalisation en %	88 %	71 %	68 %	79 %	76 %

Ensuite, un point d'avancement sur les projets menés dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire est réalisé (cf. diapo 11 à 16). Chaque participant est invité à préciser, compléter et/ou amender les éléments présentés si besoin (cf. tableaux d'avancement du plan d'action joints au présent compte-rendu) et à faire part de leurs questions.

## Echanges au sein du comité de pilotage

Louis Dominique AUCLAIR s'interroge sur le peu d'actions ciblées autour du sylvopastoralisme au sein de la CFT, alors que cette activité est profitable à la fois aux éleveurs, aux forestiers et à la biodiversité. Daniel BAUX et Antoine ANDRE répondent que le sujet est traité, notamment au travers du projet de coopération AlberaPastur. Bruno MARITON précise qu'il n'y a pas de projet ciblé car il n'y a pas de financement dédié à cette thématique mais qu'il existe un accompagnement et des travaux réalisés notamment par la Chambre d'Agriculture et le CRPF.

Au regard des discussions, Mathilde GUITTET propose qu'un point soit réalisé avec les partenaires et la Chambre d'Agriculture sur le sylvopastoralisme lors de l'évaluation de la CFT en 2022 afin de faire le bilan des actions effectivement menées et prévoir un éventuel suivi par la suite.

Philippe NEUBAUER (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) précise qu'il existe des aides régionales à destination des éleveurs pour la Défense des Forêts Contre les Incendies. Elles permettent de financer à 80% des ouvertures mécaniques, des points d'eau, etc. Le but de la DDTM est de proposer des zones de coupures prioritaires et de travailler avec la Chambre d'Agriculture pour diffuser l'information des appels à projets.

Renaud PIAZZETTA (Institut Méditerranéen du Liège) indique que le thème du colloque Vivexpo 2020 était ciblé sur le sylvopastoralisme. Comme ce dernier a dû être annulé en raison de la pandémie, ce sujet pourra être repris en 2022 avec le témoignage de retour d'expériences d'autres pays producteurs de liège sur le pourtour méditerranéen.

Martine ROLLAND (Département des Pyrénées-Orientales) demande s'il existe une problématique liée à l'équilibre agrosylvocynégétique sur le territoire. Ce n'est pas le cas à l'échelle du Pays mais cela peut se poser sur certains secteurs. Daniel BAUX indique qu'actuellement, il y a peu de remontée et que les dégâts forestiers sont peu indemnisés contrairement aux dégâts agricoles. Il ne faut donc pas hésiter à contacter rapidement la Fédération Départementale de Chasse qui sait être réactive sur ce type de problématique.

Catherine DAVID (Citoyens dans les quartiers de Céret) demande où en sont les travaux sur la sécurisation de la route départementale D13f. Martine ROLLAND indique que le Département a voté les investissements et Serge PEYRE précise que les travaux seront réalisés avant la fin d'année 2021. Ces derniers étaient conditionnés à la réalisation parallèle de travaux par la commune de Céret. Philippe NEUBAUER indique que le projet a été retenu avec un taux d'aide de 80% et que la consultation des entreprises va être prochainement lancée.

Dans la continuité du sujet sur la desserte, Bruno MARITON exprime son inquiétude sur certaines réactions violentes de propriétaires forestiers privés qui risquent de barrer leurs pistes à cause des dérangements/dégradations causés par des fréquentations sauvages. L'intérêt général de ces pistes financées en grand partie par des fonds publics et leur utilisation pour l'exploitation des bois ne seraient alors plus garantie. Une concertation est à mener sur des secteurs prioritaires avec les élus.

Renaud PIAZZETTA indique que la prochaine journée annuelle du liège est prévue le 18 juin 2021 et sera l'occasion de faire une démonstration de la nouvelle machine à lever le liège.

Au sujet du projet Quality Pinea, Bruno MARITON précise que l'objectif global du projet localement est de structurer la filière pin pignon et de mettre en place des contrats pour limiter les récoltes sauvages. Une cartographie des peuplements et des stations potentielles est effectuée. Et l'expérimentation d'une greffe va aussi être réalisée avec une matinée de démonstration le 9 avril.

Concernant l'élaboration en cours du PDESI, Martine ROLLAND confirme que des ateliers de concertation devaient être organisés au 1<sup>er</sup> semestre 2021 mais qu'au regard de la situation sanitaire, des adaptations risquent d'être nécessaires. Différents conflits d'usage ont été identifiés et des problématiques se posent concernant les activités pratiquées en individuel.

#### 4. Point d'actualités et questions diverses le cas échéant

En termes d'actualités, Mathilde GUITTET indique que les appels à projets des mesures forestières FEADER ont été reconduites en 2021 par la Région Occitanie (cf. diapo 17) et que de nouveaux dispositifs issus du Plan de relance sont en cours ou à venir (cf. diapo 18).

Bruno MARITON souligne que les cahiers des charges ne permettent pas aux propriétaires des Pyrénées-Orientales de répondre à certains appels à projets.

Samuel PONT (Union Régionale des Collectivités Forestières d'Occitanie) indique que l'URCOFOR propose actuellement des formations gratuites sous forme de webinaire à destination des élus et de leurs agents sur les questions de financements.

Daniel BAUX précise qu'il n'y a pas eu de dossier de demande de subvention sur le dispositif desserte cette année car la tempête Gloria a fortement impacté les communes et grevé leur trésorerie ne leur permettant pas de lancer d'autres projets d'envergure.

En remarque générale, Bruno MARITON regrette que l'angle économique ne soit pas plus développé dans les bilans annuels de la Charte Forestière de Territoire, avec par exemple un suivi des volumes de bois exploités. Mathilde GUITTET indique que les indicateurs de volume de bois sont suivis annuellement sur la base des données issues de l'ONF et de la coopérative forestière Alliance Forêt Bois seulement, car c'étaient les seules données facilement accessibles en 2016 lors de la validation de la CFT. Des évolutions seront possibles lors du renouvellement en 2022, et en attendant - comme pour le sylvopastoralisme - un bilan pourrait être réalisé et discuté à dire d'expert.

Catherine DAVID souligne l'importance de parler aux jeunes des différentes formations liées aux métiers du bois. Mathilde GUITTET indique qu'il s'agit d'une des missions de l'interprofession Fibois qui n'a malheureusement pas eu de place au salon TAF de Perpignan. Deux formations d'ouvriers forestiers ont été délocalisées sur le territoire mais peu de stagiaires se sont définitivement installés par la suite. Bruno MARITON complète en disant qu'il existe effectivement des formations à Foix et Limoux par exemple mais qu'aujourd'hui elles ont des difficultés à recruter.

Un débat s'ouvre alors sur l'absence de scierie sur le territoire, maillon manquant de la filière bois d'œuvre. Un projet de petite dimension semblerait émerger vers Saint-Laurent-de-Cerdans.

Bruno MARITON précise qu'il existe deux types de scieries : des scieries industrielles traitant de très gros volume (peu compatible localement) et des scieries plus artisanales souvent pluriactives. La dernière scierie importante située sur Céret et sciant du châtaignier n'a pas tenu.

Sur la chaîne des Pyrénées, un gros projet industriel est à l'étude sur Lannemezan. Des inquiétudes - voire des contestations - s'expriment sur le territoire et Catherine DAVID demande si on a plus d'information. Mathilde GUITTET indique que les seules informations partagées dont elle dispose est que l'étude de ressource va être réactualisée. Bruno MARITON et Serge PEYRE précisent que dans le respect d'une gestion durable des forêts, cette scierie peut être une opportunité pour valoriser une partie de nos bois et redynamiser la filière.

---

Pour conclure ce comité de pilotage, Daniel BAUX souligne la forte dynamique collective de la Charte Forestière de Territoire, souvent citée en exemple au niveau régional et national. Il remercie l'ensemble des participants pour leur participation et précise qu'un compte-rendu de la réunion leur sera envoyé prochainement pour relecture.

-oooOooooo-

**Compte-rendu validé par l'ensemble  
des membres du comité de pilotage**